



Merci de ton adhésion!



**Tout ce qu'il te faut pour
réussir ton séjour!**

Code de vie Bail-Bye

Le Bail-Bye favorise un climat de confiance et de sécurité où la stabilité est assurée par les valeurs suivantes: le respect, l'autonomie et la coopération.

Les comportements de tous doivent être exempts de toute violence physique, verbale ou sexuelle (comprend aussi les objets).

Pour ce faire, nous faisons appel à ton jugement et à ta capacité de discernement.

Bon séjour!



Centre local d'emploi : 778-6589 (aide à l'emploi)
Commission scolaire de St-Hyacinthe : 773-8401 (formation scolaire)
Commission santé sécurité au travail : 771-3900 (accident de travail)
Communication-Québec : 778-6500 ou 1 800 363-1363 (information d'ordre générale)
Directeur de l'état civil : 1 800 567-3900 (certificat de naissance)
Droits de la personne et de la jeunesse : 1 800 361-6477 (défense de droits)
Liste électorale permanente : 1 888 353-2846 (changement d'adresse)
Ministère du revenu du Québec : 1866 490-2500 (impôt et TVQ)
Office de la protection du consommateur : 1 888 672-2556 (défense des droits)
Protecteur du citoyen : 1 800 463-5070 (défense de droits)
Régie de l'assurance maladie du Québec : 1 800 561-9749 (carte d'ass.-maladie)
Régie du logement : 1 800 683-2245 (litiges, information générale)
Revenu Canada : 1 800 959-7383 (impôt et TPS)
Société de l'assurance automobile du Québec : 1 800 361-7620 (permis de conduire)
SOS Violence conjugale : 1 800 363-9010 (aide et référence)
Ville de St-Hyacinthe : 778-8470 (renseignements généraux sur les services offerts)
Virage : 771-6622 (réadaptation en alcoolisme et toxicomanie)



vant avec des problématiques de santé mentale)
 Gai écoute : 1 888 505-1010 (soutien aux personnes
 homosexuelles)
 Maison L'Alcôve : 773-7333 (réadaptation en alcoo-
 lisme et toxicomanie—hébergement)
 La Clé sur la porte : 774-1843 (soutien aux femmes
 victimes de violence conjugale—hébergement)
 La ligue La Lèche : 796-3754 (soutien aux mères qui
 allaitent)
 MADH : 774-6139 (soutien aux personnes vivant des
 troubles émotionnels)
 Mouvement Action Chômage : 778 6023 (défense de
 droits/assurance-emploi)
 Oh ! Café ! : 778-3002 (rencontres et activités de
 groupe)
 ACEF : 252-0808 (soutien aux personnes endettées)
 Suicide Action Montréal : 1 866 277-3553 (écoute
 des personnes en détresse psychologique)
 Tel-Aide St-Hyacinthe : 774-1889 (écoute des per-
 sonnes en détresse psychologique)
 Tel-jeunes : 1 800 263-2226 (écoute et référence)
 Urgence-Vie : 773-7161 (soutien aux jeunes ma-
 mans)

Organismes pouvant t'aider et te soutenir

Aide financière aux études : 1 877 643-3750 (prêts et
 bourses)
 Aide juridique : 778-6623 (litiges et information géné-
 rale)
 Carrefour Jeunesse Emploi : 771-9253 (aide à l'inté-
 gration au marché du travail)
 Cégep de Saint-Hyacinthe : 773-6800 (formations
 scolaires générales et techniques)
 Centre de formation/CFM : 771-2930 (formation et
 intégration sociale et à l'emploi des plus de 16 ans)
 Centre de ressources humaines : 773-7481 (aide à
 l'emploi et carte d'assurance sociale)



AFIN DE M'AIDER À DÉVELOPPER MON AUTONOMIE PERSONNELLE ET MON SENS DES RESPONSABILITÉS...

JE RESPECTE MON ENVIRONNEMENT

- Selon l'entente, chaque colocataire fait sa part de tâche pour conserver la propreté du logement.
- Les chambres et les pièces communes demeurent propres et à l'ordre.
- Chacun lave sa vaisselle à tous les jours.
- L'équipement et le mobilier destiné à l'appartement y demeure et je veille à ce qu'ils ne subissent aucun dommage tout en les entretenant. Tous bris sur l'équipement causés par toi ou tes visiteurs devront être remboursés.
- Je m'assure que le bac à déchets est sur le bord du terrain au bon moment et rapporté sur le bord de l'immeuble lorsque la cueillette est faite (1fois par 2 semaines).
- Je m'assure que le bac de récupération est sur le bord du terrain le mardi soir (1 fois par 2 sem.).

JE RESPECTE LES AUTRES

- ☺ La musique: pas trop fort!!
- ☺ J'effectue les tâches bruyantes avant 22h (lavage, aspirateur)
- ☺ Le calme est de mise entre 22h et 7h.

La sécurité (la tienne et celle des autres)

- Pour éviter les risques de vol, barre ta porte de chambre. Le Baluchon n'est pas responsable des vols.
- Les médicaments sont conservés en lieu sûr dans ta chambre.



- Il est interdit de fumer la cigarette dans ta chambre.
- En aucun temps, les chandelles et l'encens ne doivent être laissés sans surveillance.
- Aucune friture avec de l'huile ou de la graisse. Les friteuses sont interdites. Les frites au four ou du resto seulement.
- Évidemment, les armes sont proscrites.

HEURES DE VISITE: 8H À MINUIT
2 VISITEURS À LA FOIS SANS QUE PLUS DE 5 PERSONNES
(LOCATAIRES INCLUS) OCCUPENT LES LIEUX À L'INTÉRIEUR ET
À L'EXTÉRIEUR DE L'APPARTEMENT.
AUCUNE PERSONNE DE MOINS DE 16 ANS NE SERA TOLÉRÉ
DANS L'APPARTEMENT.

VISITE

AUCUN PARTY N'EST PERMIS

- Une présence continue est exigée de ta part lorsque tu reçois de la visite.
- Tu en as également la responsabilité.
- Tu as le droit d'inviter une seule personne à coucher par semaine avec autorisation d'un(e) intervenant(e) et en tenant compte de l'avis de tes colocataires.

Favorise le bon voisinage

Il importe de respecter les voisins et de ne rien faire qui puisse nuire à la réputation de l'Auberge. Ainsi, les rassemblement de plus de 5 personnes sont interdits devant ou derrière l'appartement. Il s'agit simplement de préserver la quiétude des lieux et du quartier.

Bottin



Urgences

Centre antipoison : 1 800 463-5060 (danger de mort)

Info Santé : 778-2572 ou le CLSC local (toujours avant de se rendre à l'hôpital)

Info-Crime : 1 800 711-1800 (j'ai été témoin d'activités illégales et criminelles)

Policier-Pompiers-Ambulance : 911 (danger de mort)

Auberge du cœur Le Baluchon : 773-8818 (pour signaler un vol ou un bris important)

Ressources communautaires pouvant t'aider et te soutenir

Alcooliques anonymes : 774-1511 (entraide fraternelle pour alcooliques)

Après-Coup : 1 800 330-6461 (soutien aux personnes violentes)

CAVAS: 223-5643 (soutien aux victimes d'abus sexuel)

Auberge du cœur Le Baluchon : 773-8818

(hébergement communautaire pour les 12 à 23 ans)

Centre d'information communautaire : 774-2220 (défense de droits/aide sociale)

Centre de bénévolat de St-Hyacinthe : 773-4966 (services d'entraide)

Comptoir Partage La Mie : 774-0494 (aide alimentaire)

Contact Richelieu-Yamaska : 774-6952 (centre de crise – prévention du suicide– hébergement)

Drogue-Aide et référence : 1 800 265-2626 (soutien aux personnes toxicomanes)

Élan-Demain : 773-1022 (soutien aux personnes vi-



QUOI FAIRE???

Dégât d'eau (toilette qui déborde, tuyau de la laveuse qui coule)

1. D'où ça provient?
2. J'essuie
3. Je ferme les valves d'eau
si laveuse: le robinet au mur
si la toilette: derrière celle-ci il y a une valve. Attendre que le niveau de l'eau diminue et utiliser un siphon pour déboucher.
4. J'appelle au Baluchon.

Je perds mes clés:

- J'appelle au Baluchon et je viens chercher le double et le rapporte.
- Si je ne les retrouve pas, je donne 1\$ pour chaque clé que le Baluchon refait.

Un fusible disjoncte (un breaker qui saute)

- J'appelle au Baluchon

L'aspirateur ne fonctionne plus

- La trappe est-elle mal fermée ?
- Le filtre est-il plein?
- J'appelle au Baluchon

*L'eau **ne peut pas** être absorbé par l'aspirateur.

- Vider le filtre de la SÉCHEUSE à tous les séchage*
- Vider le filtre de l'aspirateur 2 fois par mois*
- La laveuse fait Toc-toc: répartir le linge de façon égale dans la cuve*
- Je change les ampoules qui brûlent*



CONSOMMATION

- L'alcool est tolérée pour les 18 ans et plus si elle est consommée de façon appropriée (fréquence, quantité).
- La consommation, la possession et/ou la vente de drogue est interdite dans la maison ou autour.
- Ces 2 règles s'appliquent aussi aux visiteurs.

Contact avec les résidents de l'Auberge

Les jeunes qui habitent à l'Auberge sont âgés entre 12 et 17 ans et y sont pour régler des situations personnelles ou familiales. Nous jugeons que si tu veux créer des amitiés, il serait préférable de les chercher ailleurs. De plus, les jeunes du Baluchon n'ont pas le droit d'aller dans les appartements de transition. Si un des jeunes du Baluchon se présente à ton logement, c'est ta responsabilité de lui refuser l'accès.

Quand contacter le Baluchon?

- Quand tu passes plus d'une nuit à l'extérieur, tu dois laisser les coordonnées et la date prévue de ton retour.
- Quand il y a eu un vol ou un bris important que tu n'as pu réparer (ce qui implique que tu débourses toi-même les frais de la réparation ou de remplacement).
- Quand l'équipement qui t'est fourni se révèle défectueux (électros, plomberie, etc.)...

Il importe de noter que les intervenantes du Baluchon sont là pour t'accompagner dans ta démarche mais il est possible qu'elles te réfèrent à une ressource appropriée pour répondre à un besoin particulier que tu auras identifié.



Je développe mon autonomie

- ☞ Je paye en entier le 1^{er} de chaque mois mes frais de séjour.
- ☞ J'occupe mon temps de façon constructive (école, travail, bénévolat).
- ☞ Je participe activement aux ateliers que requièrent mes objectifs de séjour.
- ☞ Je conserve les suivis que j'ai déjà entrepris (psychologue, Virage, CJ, CLSC).
- ☞ Je participe activement aux rencontres individuelles selon la fréquence prévue, avec mon intervenante .
- ☞ Je participe activement aux rencontres de groupe.
- ☞ J'utilise les moyens que je me suis donnés pour l'atteinte de mes objectifs.
- ☞ J'assume mes responsabilités.
- ☞ J'ai pris connaissance du code de vie du Bail-Bye et je consens à y adhérer dans mon meilleur intérêt et celui des autres.

Signature du locataire: _____

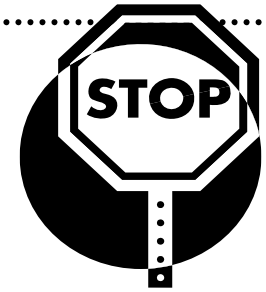
Signature de l'intervenante: _____

Date: _____



Penses-y 2 fois...

Ces comportements aux appartements ou autour entraînent avertissement écrit ou la fin immédiate de ton séjour.



un

- ☞ **La consommation**
- ☞ **Le vol**
- ☞ **La violence sous toutes ses formes**
- ☞ **Le harcèlement psychologique, sexuel, économique.**
- ☞ **Les bris causés par ta violence**
- ☞ **Le vandalisme**
- ☞ **Non-respect du code de vie de façon répétitive.**
- ☞ **Un désengagement face à tes objectifs.**
- ☞ **Un manquement grave au code de vie.**
- ☞ **La possession d'arme**
- ☞ **La complicité dans une fugue ou d'un acte criminel**
- ☞ **Présence de jeunes de moins de 16 ans.**